Commission Éthique et Déontologie

SYNTHÈSE DES POINTS DE VIGILANCE

Intégrité scientifique à l'ère de l'IA générative

Issue de la matinée académique du 21 octobre 2026 – Journée mondiale de l'éthique

La matinée académique « L'éthique hors les murs » a permis d'identifier, à travers ses trois séances, un ensemble de points de vigilance appelés à nourrir la réflexion et les futures productions de la Commission d'éthique. Ils sont ici regroupés en huit foyers de risque, assortis des repères proposés par les intervenants.

01 Fiabilité des contenus et des méthodes

Risque discuté – Les systèmes génératifs peuvent produire des erreurs, des sources inexistantes et des résultats convaincants seulement en apparence.
Piste de vigilance – Vérifier les références à la source, les données, les résultats et surtout le raisonnement ; exiger une validation humaine par des personnes compétentes dans la discipline.

02 Évaluation automatisée et risque d'accusation injustifiée

Risque discuté – Les détecteurs de similitudes et les outils de détection de textes générés par IA ne mesurent pas la même chose. Leurs résultats peuvent être discordants ou erronés.
Piste de vigilance – Ne pas inférer une fraude à partir d'un score isolé ; privilégier un faisceau d'éléments, un échange contradictoire avec l'auteur et l'appréciation du processus de travail.

03 Paternité, attribution et justice épistémique

Risque discuté – La facilité de production peut masquer les contributions réelles et renforcer des déséquilibres de reconnaissance déjà présents avant l'IA.
Piste de vigilance – Expliciter la contribution humaine et les tâches confiées à l'outil ; examiner l'utilité de référentiels d'attribution comme CRediT. Selon l'ICMJE, un outil d'IA ne remplit pas les exigences de responsabilité attachées à la qualité d'auteur.

04 Données sensibles, confidentialité et droits des personnes

Risque discuté – L'introduction de données personnelles, non publiques ou de santé dans certains services d'IA peut exposer les personnes et les travaux à des risques de non respect de la confidentialité des données personnelles.
Piste de vigilance – Définir les données autorisées et interdites, sécuriser les opérations, vérifier les exigences éthiques et juridiques applicables avant usage.

05 Autonomie intellectuelle et vérification du raisonnement

Risque discuté – La délégation répétée de la recherche, de l'analyse ou de la rédaction peut affaiblir l'apprentissage et masquer une maîtrise insuffisante des connaissances.
Piste de vigilance – Former aux fondamentaux disciplinaires et à l'usage critique des outils ; adapter les évaluations pour apprécier le raisonnement, y compris par des échanges oraux lorsque cela est pertinent.

06 Transparence de l'usage et traçabilité

Risque discuté – L'usage non documenté de l'IA peut rendre difficile la compréhension des méthodes et l'attribution des responsabilités.

Piste de vigilance – Préciser, selon les politiques de l'établissement et de la revue, l'outil utilisé, la nature de son assistance, les données concernées et les vérifications humaines ; éviter les seuils chiffrés présentés comme universels.

07 Souveraineté et maîtrise technologique

Risque discuté – Une dépendance exclusive à des outils et corpus externes peut entretenir des biais, des coûts et une faible capacité locale de développement.
Piste de vigilance – Évaluer les besoins de données, de calcul, de compétences et de gouvernance ; encourager des usages et innovations adaptés aux réalités sénégalaises et africaines.

08 Équité d'accès et continuité éducative

Risque discuté – Les différences d'accès aux offres payantes, aux équipements ou aux formations peuvent aggraver les inégalités entre chercheurs. Les pratiques d'usage commencent avant l'université.
Piste de vigilance – Prendre en compte les coûts de licences et l'accès des établissements ; former également les encadreurs ; engager une sensibilisation adaptée dès les cycles antérieurs.

Principe transversal

L'intégrité scientifique ne peut être garantie ni par la seule conscience individuelle, ni par le seul contrôle technique. Elle suppose des méthodes explicites, des institutions responsables, une reconnaissance équitable des contributions et des procédures d'évaluation justes.

Orientation d'ensemble

Ces huit points convergent vers un même principe : l'intégrité scientifique est un contrat de confiance qui se préserve par la transparence, la traçabilité et la responsabilité humaine explicite. Ils constituent la matière première de la première Note annuelle d'éthique de la Commission et du projet de Cahier des dilemmes éthiques de l'ANSTS.

Dans sa relecture du dossier, le Pr Papa Salif Sow a rappelé deux recommandations pour la Commission d'éthique : mettre en place un plan national de collaboration et de partenariat avec des institutions expertes pour former à l'IA les enseignants-chercheurs et les étudiants des universités publiques du Sénégal ; engager la réflexion sur une rencontre sous-régionale en 2027 associant les académies sœurs autour de la production scientifique, de la réglementation, de la formation et des modalités d'utilisation de l'IA.